



# PROMESSIMO

La transaction immobilière sécurisée

## Le nouveau PROMESSIMO : + simple et - cher !

### Périmètre du contrat

#### Objet du contrat

Couverture de la perte financière subie par l'acquéreur et l'agent immobilier, en cas de non réalisation de la transaction immobilière, suite au décès ou un état de coma de l'acquéreur.

#### Transactions immobilières assurées

Tout bien immobilier neuf, ou ancien, ou fonds de commerce (avant-contrat signé à l'agence immobilière ou chez le notaire).

#### Durée de la garantie

De la date de la signature de l'avant-contrat à la date de la signature de l'acte authentique, avec un maximum de 6 mois.

### PROMESSIMO en détail

<b>ASSURÉS</b>	Acquéreur ou coacquéreur jusqu'au 70 <sup>ème</sup> anniversaire	
<b>EVÉNEMENTS GÉNÉRATEURS</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Décès de l'assuré,</li><li>■ État de coma de l'assuré, empêchant la signature de l'acte authentique.</li></ul> Lorsque le décès ou l'état de coma résulte : <ul style="list-style-type: none"><li>■ d'un accident,</li><li>■ d'un infarctus,</li><li>■ d'une rupture d'anévrisme.</li></ul>	
<b>BÉNÉFICIAIRES</b>	Acquéreur coacquéreur ou ayants droit	Agent immobilier
<b>PERTE FINANCIÈRE GARANTIE</b>	Dépôt de garantie mentionné à l'avant-contrat (10% maximum)	Montant des honoraires prévus à l'avant-contrat
<b>PLAFOND DE GARANTIE</b>	100 000 €	Aucun

### Modalités de souscription

#### Calcul de la cotisation

Cotisation calculée sur le chiffre d'affaires Transaction déclaré à la CGAIM.

#### Par l'agence immobilière

- Signature d'un contrat par l'agence, d'une durée d'un an reconductible par tacite reconduction,
- Couverture de toutes les transactions réalisées par l'agence.

#### Par l'acquéreur

- Signature d'un bulletin individuel d'adhésion (BIA) et d'une notice d'informations,
- Signature d'un avant-contrat intégrant la description de la garantie et de la notice.